

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Actions spécifiques et enjeux AS 2023-2024

Code T.TS.SO359.AS3.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**
 français

6 ECTS

Volée :
PT 2022, EE 2020 et TP 2020

Semaine 15 à 22
Jeudi et/ou Vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

1. **Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**
5. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Développer une réflexion portant sur les enjeux actuels des politiques migratoires et des politiques d'intégration des populations migrantes ;
- Rendre compte, aussi bien oralement que par écrit, de leur compréhension d'une situation relative à une problématique de :
 - santé mentale ;
 - addictions ;
- Décrire, en les nommant, les différentes dispositions juridiques en matière de droit de la protection de l'adulte ;
- Identifier les dispositifs légaux et institutionnels en matière de prise en charge des personnes confrontées à des problématiques de santé mentale et/ou d'addictions ;
- Proposer une intervention et/ou une orientation de prise en charge correspondant aux besoins d'une personne confrontée à une problématique de santé mentale et/ou d'addictions ;
- Expliciter le rôle spécifique ainsi que les limites et les dilemmes de l'intervention de l'assistant-e social-e (AS) par rapport aux autres professions ou métiers avec lesquels l'on est en interaction, dans une logique d'interprofessionnalité.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module vise l'acquisition de savoirs, savoir-faire et de savoir-être dans l'intervention des AS dans une logique d'interprofessionnalité. Il s'agit en particulier d'être en matière de pouvoir penser et situer leur agir au carrefour de prescriptions légales, institutionnelles, d'une part et en collaborant avec le réseau personnel, médico-social, et professionnel gravitant autour des publics cibles de l'autre. Pour ce faire, le module est organisé autour des thématiques et champs spécifiques suivants :

a) Migration

Dans cette partie, l'accent sera porté sur les politiques migratoires et les politiques d'intégration à l'égard des personnes migrantes ou immigrées en Suisse. Y seront abordés les différents cadres légaux qui régissent l'entrée, le séjour et la fin de séjour des personnes de nationalités étrangères en Suisse, tout comme les politiques d'intégration en leur faveur. Un accent particulier sera porté sur les prestations sociales et les conséquences du recours à celles-ci pour les personnes immigrées.

b) Droit de protection de l'adulte

Cette partie théorique du module présentera le droit de protection de l'adulte en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019. Y seront abordés notamment les principes généraux qui gouvernent ce nouveau cadre, les principales dispositions juridiques du droit de protection de l'adulte concernant les mesures personnelles anticipées, les mesures appliquées de plein droit, et les mesures prises par les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte en matière d'assistance personnelle, de relations juridiques avec les tiers et gestion du patrimoine.

c) Dépendances / addictions

Dans cette partie, l'accent sera porté sur les divers types de dépendances, la place du produit et les problématiques spécifiques rencontrées en service social. La nature de ces problématiques et les contextes dans lesquels elles apparaissent, le dispositif légal et institutionnel seront présentés et travaillés.

d) Santé mentale

Cette partie du module aborde des connaissances théoriques de base en matière de santé mentale indispensables au métier d'AS auprès de personnes souffrant de troubles psychiques. Y seront abordé-e-s en particulier les notions de psychopathologie, les différents troubles psychiques des pistes permettant d'approcher les rapports entre troubles psychiques, difficultés sociales et désaffiliation et la place des usagers et usagères en matière de droits, d'entraide, d'appui aux proches dans le champ de la santé mentale.

Formes d'enseignement et modalités pédagogiques :

Cours ex-cathedra, travail individuel et présentations de pratiques par des professionnel-le-s de terrain.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Un travail écrit individuel consistant en une réflexion personnelle autour des enjeux de l'intervention des AS auprès des populations migrantes à rendre le **jeudi 13 juin 2024 (semaine 24)**.
- Un travail écrit collectif consistant en l'analyse d'une vignette à déposer sur Moodle le **vendredi 21 juin 2024 (semaine 25)**.
- Une présentation orale collective du travail écrit collectif **jeudi 27 ou vendredi 28 juin 2024 (semaine 26)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : une présentation orale individuelle sur la base du travail collectif, qui intègre les remarques du jury à la première session d'examen le **jeudi 05 septembre 2024 (semaine 36)**.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques**9 Bibliographie**

Une liste bibliographique sera remise à l'ouverture du module et complétée au cours du module par les différent-e-s intervenant-e-s.

10 Enseignant-e-s

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Responsable de module *

KONAN N'Dri Paul

Descriptif validé le *

9 janvier 2024

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle